

# Procédurier – Invitation et accueil de professeures et de professeurs invités, de chercheuses et de chercheurs invités ou de visiteurs et de visiteuses de très courte durée dans un contexte de pandémie

## Étape préliminaire

Le travailleur étranger ou la travailleuse étrangère doit confirmer à la personne qui l'invite qu'il ou elle sera [entièrement vacciné selon les règles canadiennes](#) au moment de son entrée au Canada. **Il est interdit de leur demander la preuve de cette vaccination, mais il faut leur demander de confirmer que cette exigence est remplie, sans quoi l'invitation ne pourra avoir lieu.**

## Étapes pour l'unité

- Aller dans l'Intranet du VREDIRH, à la section [Travailleurs étrangers](#), qui se trouve dans le menu Outils de travail RH;
- Suivre la procédure du VREDIRH pour les professeurs et professeures ou chercheurs et chercheuses invités;
- Ensuite, avec le [répondant ou la répondante facultaire](#), remplir le formulaire d'invitation et préparer la lettre d'invitation « immigration » correspondant à l'option d'immigration retenue :
  - S'il s'agit du permis de travail dispensé d'EIMT, il faudra soumettre une offre d'emploi dispensée d'EIMT dans le Portail des employeurs (230 \$) et inscrire le numéro de l'offre dans la lettre d'invitation,
  - Si l'option d'immigration retenue est une exemption de permis de travail, demander au répondant ou à la répondante facultaire de préparer également le document d'appui à la dispense de permis de travail.

# Étapes pour le travailleur étranger ou la travailleuse étrangère

## Démarches d'immigration habituelles :

- Aller sur la [page Immigration de l'Université Laval](#), sous « professeurs, chercheurs et visiteurs de très courte durée »;
- Selon l'option d'immigration sous laquelle vous êtes invité(e), faire les démarches d'immigration et préparer les documents pour passer la douane canadienne;
- Faire les démarches COVID-19 ci-dessous.

## Démarches COVID-19 :

- Lire intégralement et suivre les étapes des pages suivantes :
  - [page d'instructions de l'Université Laval pour les stagiaires et travailleurs étrangers durant la COVID-19](#)
  - les informations sur la **quarantaine et l'isolement** de la page [Arrivée au Canada, exigences en matière de vaccination, de dépistage et de quarantaine](#) de l'Université Laval
- Soit, en résumé :
  - Télécharger et remplir l'[application ArriveCan](#), notamment avec votre preuve de vaccination entière
  - Si vous êtes sélectionné(e), faire le [test de dépistage obligatoire à l'arrivée au Canada](#)

Pour toute question ou pour obtenir de l'aide pour compléter ces étapes, contactez votre [répondant ou répondante facultaire](#).